

Assemblée Générale Ordinaire du 18 Décembre 2022

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la dernière assemblée
- Bilan 2021/2022 (rapports : moral, d'activité et financier)
- Objectif 2022/2023 (budget et orientations générales)
- Cotisations 2023/2024
- Questions diverses

• Vérification du quorum

- Présents : 25
- Représentés : 21
- Total : 46

Les adhérents de l'association âgés de 16 ans et plus et à jour de cotisation sont au nombre de 111.

Le quorum de 1/5^{ème} étant atteint, le président M. Jean Lanvin, déclare l'assemblée générale ouverte à 18h45.

• Approbation du PV de la dernière AGO

Rappel des points du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 05/12/2021.

L'assemblée procède au vote du procès-verbal de la dernière assemblée :

VOTES : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **Le PV de l'AG du est approuvé à l'unanimité**

• Bilan 2021-2022

➤ **Rapport moral et d'activité**

Présenté par le Président M. Jean Lanvin.

Nombre d'adhérents 113 (111 licences) dont 54 ignissois soit 48% et dont 12 compétiteurs.

35 ½ heures d'occupation des salles.

149 prises de cours dont 19 concernant les cours en solo et 6 concernant les enfants/ados.

1 après-midi dansant organisé et le Gala de fin d'année

7 stages à Igny et le stage à la campagne à St.Fargeau avec 31 participants

Le stage d'été organisé au Portugal (Albufeira) avec 25 participants.

Sortie en fin d'année au Musée du Vin à Paris avec 20 participants

Les résultats sportifs pour seulement 2 couples actifs : 1 podium (Bronze) pour 13 inscriptions.

L'assemblée procède au vote du rapport moral et d'activité :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité**

➤ **Rapport financier**

Présenté par le directeur technique en l'absence du trésorier.

Compte de résultat présentant un léger excédent.

Les principaux postes restent la prise de cours et les stages les licences payées à la FFD, les aides aux compétiteurs ont été versées pour le peu de compétitions effectuées.

Le compte de résultat fait apparaître que les subventions de la commune fortement en baisse (avec une saison de décalage) et celle du département ont été complètement engagées dans l'exercice.

L'assemblée procède au vote du rapport financier :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

• **Objectifs 2022 - 2023**

➤ **Point sur le début de la saison**

Au jour de l'assemblée, 117 adhérents (un léger mieux avec la saison précédente) dont 6 enfants/ados.

➤ **Projets et évènements pour la saison**

- Reprise d'une activité normale.
- Participation à toute organisation proposée par la municipalité.
- Reprise des soirées et après-midis dansants dont deux ont déjà eu lieu (23/10 et 4/12).
- Des stages sont prévus mensuellement les samedis matin les premiers ont été organisés le 22/10 et 2/12.
- Stage à la campagne prévu les 20 et 21 mai à Nitry dans l'Yonne

- Le gala de fin d'année aura lieu le 17 juin.
- Organisation d'un stage d'été est prévu dans la dernière semaine de juillet mais nous constatons une grosse augmentation des tarifs proposés par les opérateurs un sondage va être organisé.

L'assemblée procède au vote des objectifs pour la saison :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **Les objectifs pour la saison 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité**

➤ **Budget 2022 – 2023**

Le budget prévisionnel a été envoyé à chaque adhérent avec la convocation. Le trésorier, M. Joël Pautrat donne quelques précisions.

L'assemblée procède au vote des objectifs et du budget pour la saison :

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **Le budget pour la saison 2022-2023 est approuvé à l'unanimité**

• **Cotisation 2023-2024**

Le montant de la cotisation proposé est identique aux saisons précédentes soit 25€. Le tarif des prises de cours sont à négocier avec les professeurs.

L'assemblée procède au vote pour les cotisations.

VOTE : Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 46

➔ **La cotisation pour la saison 2023-2024 est approuvée à l'unanimité**

• **Questions diverses**

Aucune autre question ou information n'est constatée.

Après épuisement de l'ordre du jour, le président M. Jean Lanvin lève l'assemblée générale à 20h10.

Igny, le 18 décembre 2022

Le Président
Jean LANVIN



le Secrétaire
Caroline PIGOT



le Trésorier
Joël PAUTRAT

